



Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 24.11.2016 à Lummen

Présents : J.L. Dessart, P. Garcia, F. Lievens, P. Moons, L. Panis, T. Pierloot, F. Soetaert, A. Vertommen.

Invité : T. Marique (à partir de 20h15)

Excusés : B. Danhieux, J.F. Hannosset, D. Verhofstadt, W. Vos

1. Approbation du PV de la réunion du 20.10.2016

- Le Président rappelle que la traduction en néerlandais et l'équivalence avec la version française des statuts et règlements URBH devra être effective au 31.12.2016.
- Point 3) : Les 2.000 € accordés par l'EHF pour la participation de la sélection U18 au CE en Géorgie sont bien repris sur le compte de l'URBH à l'EHF.
- Point 6) : Suite aux entretiens avec les responsables de la FFHB, une évaluation de la convention FFHB/URBH sera prochainement effectuée et des demandes ciblées concernant l'arbitrage, le handball féminin, la formation des entraîneurs et le management en général seront adressées à nos amis français.
- Point 7) : P. Moons précise que suite à la demande de J.L. Dessart deux joueurs (A. Qerimi et T. Robyns) ont été désignés pour servir de lien entre les red wolves et la commission technique.

Le P.V. est approuvé

2. Belgique - France

- P. Moons félicite et remercie tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation de cette rencontre internationale. Le staff technique et les joueurs sont également concernés par ces félicitations. Il ajoute que tous les objectifs fixés semblent avoir été atteints :
 - Du point de vue qualitatif
 - Du point de vue de l'excellente prestation des Red wolves
 - Le chiffre de 500.000 téléspectateurs (VRT-RTBF-BEinsports-Live streaming EHF)
 - Un bénéfice de 25.000 € de bénéfice pour la semaine internationale est envisageable
 - + de 4.000 spectateurs dans le country-hall
- Des points restent à améliorer au niveau du marketing et du sponsoring en général.

3. Contrats des cadres techniques et fonction de G. Petitgirard

- Les contrats ont été avalisés par F. Soetaert. Ils seront prochainement signés par les différentes personnes concernées.
- toute présence de Guy Petitgirard, dans le cadre de l'accord avec la FFHB, sera dirigée vers une fonction de consultant dans les différents domaines comme stipulé par le CEP.
Pour F. Soetaert, lors de l'audition de G. Petitgirard, celui-ci avait également présenté un programme d'aide aux clubs pour le remplissage des salles, l'amélioration des structures des clubs, ...).
J.L. Dessart estime que nous devons profiter au mieux des compétences et de l'expérience de notre D.T. et qu'il devrait contribuer à « définir le fil rouge » entre les différentes sélections et procéder à une évaluation annuelle des différents entraîneurs de sélections.

4. Commission « Finances/Contrat ».

- Cette nouvelle commission se compose de T. Mogal, F. Soetaert, A. Vertommen (VHV), B. Brasseur, P. Chantry et G. Mahieu (LFH). F. Soetaert en assurera la présidence et explique que son but sera de donner des avis juridiques et financiers au C.E.P. La première réunion est programmée au 08.12.16.
Les originaux de tous les contrats liant l'URBH seront repris dans un classeur au siège de l'URBH. Une copie de chacun d'entre eux sera envoyée à F. Soetaert.

5. Situation financière de l'URBH

- A. Vertommen distribue en séance un document reprenant la situation financière de l'URBH en date du 18.11.16. Lors de la prochaine réunion de la BENE League, le problème du paiement de factures devra être abordé. F. Soetaert rappelle que les partenaires de cette compétition sont les deux fédérations nationales et les clubs participants.
Le subside 2015 de la Loterie Nationale sera réparti entre les deux ligues au prorata du nombre d'affiliés de moins de 18 ans recensés au 31.12.2015.

6. Répartition des tâches URBH entre la L.F.H. et la V.H.V.

- Les deux secrétaires-général et le président se sont réunis le 21.11.16 au siège de l'URBH et les sujets suivants ont été discutés.

1. Détermination des responsabilités et compétences des uns et des autres

SG URBH : contacts EHF/IHF/fédérations nationales/COIB/entités fédérales. Organisation des compétitions nationales ; transferts internationaux

BENEleague : Jelle est le coordinateur pour l'URBH . A brève échéance, la BENE League devra être organisée via une entité, une asbl séparée (notamment pour la comptabilité).

Leuven/organisations finales coupe de Belgique et matchs internationaux : Jelle semble être la personne la plus habilitée pour coordonner ces diverses organisations sous la tutelle du SG et du Pdt URBH.

2. **Feuilles de match et affiliations digitales** : Laurens pour la VHV est en contact avec une société ; il serait utile qu'il échange les différentes informations avec Hervé (pour la LFH)
3. **Site internet URBH** : Belgian Handball Federation, reprenant les différentes informations générales concernant la coupole nationale (équipes nationales, organigramme URBH, ...) avec liens vers les sites des deux ligues. A créer rapidement. L'adresse redwolves.be existe, on paie mais elle n'est pas utilisée.
4. **Règlements URBH** : La traduction en néerlandais devrait être effective au 31.12.2016
Quoi qu'il en soit et pour éviter tout problème, il devrait être mentionné dans le règlement URBH qu'en cas de contestation, c'est la version française qui prime.
5. Un fichier reprenant les coordonnées de tous les anciens joueurs et joueuses internationaux devra être créé et mis à jour
6. **Convention FFHB/URBH** : des demandes peuvent être adressées à la FFHB concernant l'arbitrage-le handball féminin-la structuration des clubs – les entraîneurs - l'échange d'expérience avec entre les professionnels de l'URBH et de la FFHB
7. **Remboursement des frais de déplacement URBH** : Les frais de déplacements des professionnels des deux ligues appelés à exécuter des missions pour l'URBH seront remboursés sur la base de 0,30 €/km. Chaque ligue transmettant mensuellement une facture globale à l'URBH. Ceci à partir du 01.07.2016

7. Contrat avec la ville de Louvain et Sportoase

- Le contrat a été contrôlé et avalisé par F. Soetaert. Toutes les rencontres officiels des Red wolves et les finales de coupe de Belgique se disputeront donc durant les 3 prochaines années à Louvain. La ville de Louvain prend donc en charge la location de la salle et garantit une subvention annuelle de 5.000 €. Sportoase met à disposition gratuite les salles de réception et de réunion et le sol gerflor pourra être stocké gratuitement là-bas. Le tarif des clubs locaux sera d'application pour la location de la salle pour des entraînements. Une conférence de presse annonçant cet accord sera organisée le 07.12.2016.

- Les rencontres amicales des red wolves pourront donc se disputer dans d'autres salles (avec cahier des charges) et un principe d'alternance sauf si arrangement particulier.

8. Congrès EHF en Autriche

- P. Moons fait un résumé des différents contacts et entretiens qui se sont déroulés durant ce congrès

Pour pouvoir espérer une représentation belge dans l'une ou l'autre instance de l'EHF, il est nécessaire que l'URBH Intègre le groupe des nations du nord. Tenant compte des excellentes relations du SG notamment avec la France et l'Espagne, la Belgique peut servir de pont entre les deux blocs du nord et du sud

La réunion avec la FFHB et la REFBM en vue du dépôt d'une candidature commune pour l'organisation de l'Euro 2022 s'est rapidement et bien déroulée.

L'Espagne est partante pour 2 poules de qualification, un groupe et une demi-finale ; la France prendrait 3 poules de qualification (mais serait d'accord d'en laisser une à la Belgique), un groupe, une demi-finale et la finale.

Il apparaît plus raisonnable pour la Belgique de se contenter d'un seul groupe de qualification.

Une réunion commune de travail est programmée en janvier prochain à Paris. Le travail a déjà été effectué par AUT-NOR et SWE pour l'Euro 2020. Des documents ont été demandés et il s'agira de les examiner.

Une nouvelle structure devra être mise en place. Le président a déjà évoqué le sujet avec J. Stryckers. Le budget tournerait entre 500.000 et 750.000 €.

Une première réflexion serait de trouver un endroit où les frais seraient limités au maximum avec un intérêt des autorités locales et régionales étant entendu que les seules recettes escomptées concerneraient le VIP et le ticketing.

P. Moons ajoute que le président espagnol a proposé l'organisation à tour de rôle de tournois pendant les semaines internationales ainsi que de rencontres pour les sélections nationales « jeunes ». Il s'agit là d'excellentes opportunités de collaboration

9. Divers

- J.L. Dessart évoque le sujet des transferts internationaux et du cas des clubs qui affilient un joueur étranger en le renseignant comme n'ayant jamais été affilié dans son pays d'origine. Certains éléments comme l'âge ou le niveau auquel le joueur preste peuvent interpellier.

Il estime que dans certains cas des contrôles doivent être réalisés car, pour autant que le joueur ait bien été affilié dans son pays d'origine, il y a « fraude » au niveau financier en évitant de payer les 223 euros dus mais également au niveau sportif car le joueur a pu être qualifié dans un délai de 5 jours, ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'il faut attendre une réponse d'une fédération étrangère. De plus, si la demande de transfert n'a pas été remplie correctement

(c'est-à-dire sur base d'un faux), on doit se poser des questions sur la qualification du joueur avec les conséquences que cela peut avoir et la confiance à accorder au secrétaire du club.

Le document de demande de transfert international devra être modifié et identique pour les deux ligues.

Il devra être signé par le joueur (un représentant légal si mineur) et le secrétaire du club et portera la mention « certifié sur l'honneur ». En cas de doute, des demandes pourront être adressées aux fédérations concernées.

L'ordre du jour de la prochaine réunion (le 15.12.16) a déjà été fixé par le Président.

- Commission technique: dossier ABCD-technique
T. Marique précise que Jelle et Jonathan ont bien avancé dans la réalisation du dossier qui sera présenté le 06.12.16.
- Rapport de la Commission « finances et contrat » (réunion du 08.12.16)
- Budget URBH-2017.
- Rapport de la commission « marketing » qui se réunira le 01.12.16 à Louvain.
- Arbitrage URBH " 2.0.22". Réflexions concernant les actions à mettre en œuvre concernant l'amélioration de l'arbitrage. F. Mulleners et K. Convents seront invités à une prochaine réunion du CEP en 2017 mais au préalable il s'agira de lister un certain nombre de questions à leur poser.

Prochaine réunion le 15.12.16